Collège de l'Argentor

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Établissement en démarche de développement durable
Académie de Poitiers
E3D confirmé

Champagne Mouton, le 12 novembre 2021

La Principale

Aux Parents d'élèves

Mesdames, Messieurs les Parents d'élèves,

Dès le lundi 15 novembre 2021, **le niveau de protocole appliqué passe au Niveau 2 dans tous les départements métropolitains.**

LES PRINCIPES SUIVANTS SERONT MIS EN PLACE AU COLLEGE DE L'ARGENTOR ET S'APPLIQUERONT AUX ELEVES ET AUX PERSONNELS :

1. **Distanciation et limitation du brassage**
   - Chaque classe restera dans la même salle de cours sauf exception (Svt, Physique, Arts Plastiques, Musique, salle de Technologie) ;
   - Le passage à la restauration reste échelonné sur 3 services : 11h45-12h15-12h45
   - Les élèves déjeuneront par classe et une distance de 2 mètres est respectée entre chaque classe.
   - La cour de récréation est étendue aux espaces verts (sauf en cas de pluie).

2. **Port du masque obligatoire pour les adultes et les élèves**
   - Le port du masque est obligatoire pour les personnels et les élèves du collège dans les espaces clos ; en extérieur, ce sont les règles « en population générale » qui sont appliquées.
   - Chaque élève devra être équipé par la famille, de deux masques pour la journée entière et d'un sac de congélation ou plastique pour le masque usagé.
   - Le masque doit assurer une filtration supérieure à 90 %.

3. **Maintien de l'hygiène des mains**

   Le lavage des mains est essentiel et est maintenu. Il sera réalisé :

   - A l'arrivée au collège ;
   - Avant le repas ;
   - Après être allé aux toilettes.

4. **Désinfection et aération des locaux**

   La désinfection des tables et des chaises est réalisée une fois par jour. L'aération des locaux se fera fréquemment : 15 minutes le matin avant l'arrivée des élèves, aux intercours, à la pause méridienne et lors du nettoyage des locaux.

5. **Restauration scolaire**

   Les espaces sont aménagés en respectant une distance de deux mètres en chaque groupe classe. Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.

Les activités physiques et sportives sont maintenues et se dérouleront en principe à l'extérieur.

Catherine ALBERTI

COLLEGE DE L'ARGENTOR - MOUTON - 16350 CHAMPAGNE
La Principale

Affaire suivie par
Catherine ALBERTI
Téléphone
05 45 31 80 85
Courriel
ce.0160016f@ac-poitiers.fr

Adresse postale
Collège de l'Argentor
25 rue des Grouges
B.P. 30006
CHAMPAGNE-MOUTON
16350